

Prévisions budgétaires des organismes municipaux Exercice financier 2002

Municipalités locales

Notes explicatives

- **Rôle et importance des budgets municipaux**

Le budget municipal constitue un document à la fois comptable et légal par lequel une municipalité formule sa politique financière et fiscale pour la prestation de services à ses citoyens au cours de l'exercice financier visé.

- **Conformité aux lois municipales**

Une municipalité locale est un corps politique régi par des lois qui comportent plusieurs exigences quant à l'emploi des deniers. Un des objectifs importants des prévisions budgétaires des municipalités, présentées selon la forme prescrite par le ministère des Affaires municipales et de la Métropole, vise notamment à s'assurer de la conformité aux exigences et aux dispositions de la loi qui sont relatives à la fiscalité et aux finances municipales. Dans les 30 jours de son adoption par le conseil municipal, un exemplaire du budget doit ainsi être transmis au Ministre au moyen d'un formulaire fourni à cette fin.

L'adoption du budget d'une municipalité locale sert d'amorce à la confection du rôle de perception et à l'expédition des comptes de taxes municipales. C'est également le budget officiel qui régit les autorisations des dépenses. Les lois municipales exigent de prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses en tenant compte, s'il y a lieu, du déficit prévu de l'exercice sur le point de se terminer.

- **Comptabilité municipale**

À partir de l'exercice 2000, les municipalités du Québec utilisent des règles comptables révisées et une nouvelle présentation de l'information financière. Pour plus de détails, veuillez consulter le *Manuel de la présentation de l'information financière municipale*.

- **Municipalité absente**

Au moment de la préparation de «Prévisions budgétaires des organismes municipaux - Exercice financier 2002», en novembre 2002, six municipalités n'avaient pas transmis, au ministère des Affaires municipales et de la Métropole, leurs prévisions budgétaires pour l'exercice 2002.

<u>Code</u>	<u>Municipalité</u>	<u>Population</u>
06025	Escuminac	656
34030	Cap-Santé	2 664
42065	Maricourt	512
42070	Kingsbury	155
71045	Saint-Clet	1 613
97040	Schefferville	281

Aucune substitution de données n'a été effectuée pour ces municipalités. Toutefois en ce qui a trait aux Ratios financiers et indices qui ont été établis en octobre 2002, pour ces municipalités en plus d'une autre dont les données étaient absentes à cette date, les données 2002 ont été substituées par celles de 2001. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans les textes concernant les Ratios financiers et indices.

- **Source des données**

Les informations présentées ont été compilées à partir des données fournies par les municipalités locales dans leur formulaire des prévisions budgétaires 2002. Pour les activités d'investissement des villes de Montréal et de Lévis, les informations présentées ont été compilées à partir des données incluses dans leur programme triennal d'immobilisations 2002-2003-2004.

Prévisions budgétaires des organismes municipaux Exercice financier 2002

- **Population**

Les données de population présentées et utilisées pour les différents calculs per capita sont celles décrétées pour l'année 2002. (*Décret 1445-2001 du 5 décembre 2001*).

- **Villages nordiques**

Les données en provenance des villages nordiques ne sont pas incluses dans les différents fichiers et tableaux concernant les municipalités locales. Toutefois, les informations en provenance de ces municipalités sont traitées et présentées dans la partie 2.

- **Arrondissement des données**

Les nombres entrant dans la confection des différents tableaux sont arrondis de sorte que le total des parties ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.